



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DEMI-PENSION PASSAGE AU TICKET

Madame, Monsieur,

Comme beaucoup d'établissements, le lycée Condorcet a été sollicité pour passer du système du forfait, à celui du ticket.

Le conseil d'administration du 12 novembre 2020 l'a accepté par vote à l'unanimité.

Le système du ticket s'applique donc à partir du 01/01/21.

Voici, résumé en quelques lignes, les avantages et inconvénients de ce système, pour les familles :

Avantages:

- les familles ne payent que les repas réservés, ce qui est plus équitable
- les familles peuvent choisir librement leurs jours de repas
- système qui permettra de gérer plus facilement la période COVID (notamment depuis la mise en place de l'enseignement hybride)

Inconvénients :

- **si les élèves ne réservent pas leur repas, ils ne mangent pas.**

Afin de faciliter l'utilisation pour les familles, **une réservation en ligne (similaire au paiement en ligne) est possible. En outre, les élèves disposent de 2 bornes à l'entrée du lycée** (même principe pour l'annulation des réservations de repas). Cette réservation doit impérativement avoir lieu, au plus tard, la semaine précédent la consommation des repas (ex : si votre enfant doit manger le mardi, il devra réserver son repas avant le mardi précédant). Quant à

l'annulation du repas, elle doit impérativement avoir lieu 3 jours avant sa consommation hors week-end (ex : pour le 12 janvier, il faut l'annuler le 7 janvier). A noter que la réservation peut être faite bien en avance (ex : pour 1 mois), à condition que votre porte-monnaie soit suffisamment approvisionné. Cf. procédure de réservation/annulation (borne + en ligne)

- Chaque élève dispose d'un "**porte-monnaie**". **S'il est négatif, l'élève ne mange pas** (d'où la nécessité d'un paiement à l'avance par la famille. Les bourses seront versées a posteriori. Les familles en difficulté devront donc solliciter un fonds social cantine dès le début du trimestre). Par conséquent, vous allez devoir **nous transmettre au plus vite, un chèque ou espèces (ou effectuer un paiement en ligne) afin que votre enfant puisse manger à compter de début janvier. Je vous conseille de procéder dans un premier temps à un versement a minima de 4 € à compter du 15 décembre.**
- si l'élève ne mange pas, alors qu'il a réservé son repas, il paye son repas
- la contrepartie financière est que le repas est un peu plus cher (tarifs fixés par la Région)

TRANCHE	PRIX REPAS FORFAIT	PRIX REPAS TICKET
A	1.24 €	1.54 €
B	1.44 €	1.74 €
C	1.64 €	1.94 €
D	1.85 €	2.15 €
E	2.05 €	2.35 €
F	2.26 €	2.56 €
G	2.46 €	2.76 €
H	2.77 €	3.07 €
I	3.28 €	3.58 €
J	3.79 €	4.09 €

- Ce système, plus avantageux pour les familles, va diminuer les recettes du service de restauration (et impacter indirectement l'ensemble du budget). Je compte donc sur vous en contrepartie pour procéder d'une part à des versements réguliers, et d'autre part aux réservations (et annulations) de repas dans les délais impartis. Je vous rappelle que nos installations ne nous permettent pas de produire nos repas, et que nous devons faire appel à un prestataire privé (vos représentants ont choisi la société ELIOR (à compter du 01/01/21), suite à une commission de marché, et un test de repas), ce qui réduit nos délais de réservation et d'annulation des repas. Une secrétaire est chargée du suivi de la demi-pension. Elle est également disponible pour répondre à vos questions.

Bien cordialement,

Maité BALLET
gestionnaire-comptable

Lycée Condorcet
1, rue Condorcet
94210 LA VARENNE
01/49/76/15/76

PROCEDURE DE RESERVATION OU ANNULATION DES REPAS

La réservation des repas s'effectue :

* sur les bornes de réservation disponibles dans le hall d'entrée du lycée (du lundi au vendredi).

* ou par Internet sur le site du lycée Condorcet

Exemple : Je souhaite réserver mes repas pour manger la semaine 11/01/2021. Je dois aller à la borne la semaine précédente, la borne étant accessible du lundi au vendredi.

Je réserve mes repas, au minimum pour la semaine à venir. Je peux également les réserver pour une période plus longue (le mois, le trimestre) tant que mon compte cantine est crédité (porte-monnaie en positif).

Remarque : Si je souhaite annuler une réservation de repas, il faut également le faire au minimum 3 jours avant et le compte cantine de vote enfant sera crédité du repas annulé.



SUR LE SITE DU LYCEE - EN LIGNE

www.lycee-condorcet.com

Sur le site du lycée Condorcet: INFOS DU LYCEE

Service ½ pension

Paielement en ligne

Indiquez votre identifiant et mot de passe (les mêmes que pour payer en ligne)

Réservez un ou plusieurs repas en cliquant sur le calendrier **Valider**

Il est obligatoire de réserver les repas tout au long de l'année scolaire pour pouvoir passer à la badgeuse et manger.

Chaque repas réservé, même non consommé, est automatiquement déduit.

Sans réservation des repas, un refus de passage à la borne du self sera indiqué sur l'écran avec le motif " NON RESERVE ".